



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

| | |
|------------------------------|--|
| Informations sur le produit. | Efficace dès le début de la production 09/2020 |
| Nom: | EncapBrite |
| Utilisation recommandée. | Professional Carpet Cleaning |
| Utilisations déconseillées. | Usage professionnel uniquement |
| Fournisseur. | Legend Brands Chemspec 15180 Josh Wilson Road Burlington, WA 98233 E-Mail: sds@legendbrands.com 800-932-3030 Legend Brands 4520 Eastgate Parkway Mississauga, ON L4W 3W6 800-932-3030 |
| Numéro d'appel d'urgence. | INFOTRAC 1-800-535-5053 (North America) +1-352-323-3500 (International) |

2. Identification des dangers

Classification en conformité avec la SIMDUT 2015 basé sur loi sur les produits dangereux (LPD).

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon les critères de classification du SGH,

GHS Pictograms

indéfini

Mention d'avertissement

Non demandé.

Toxicité Aiguë Inconnue

< 0.1% du mélange constitué de composants de toxicité aiguë inconnue

Information additionnelle

Aucune information.

3. Information sur les composants

| <u>Nom chimique</u> | <u>No. CAS</u> | <u>Poids %</u> | <u>HMIRA</u> |
|-------------------------|----------------|----------------|--------------|
| poly (Methacrylic Acid) | 25087-26-7 | 0.5-1.5 | |

4. Premiers secours

Description des premiers secours.

Conseils généraux.

Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Inhalation.

Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin. En l'absence de respiration, pratiquer la respiration artificielle.

Contact avec la peau.

Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. Laver immédiatement au savon et abondamment à l'eau en enlevant les vêtements contaminés et les chaussures.

Contact oculaire.

Bien rincer avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Appeler un médecin en cas d'apparition d'une irritation qui persiste. Enlever les lentilles de contact.

Ingestion.

NE PAS faire vomir. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter immédiatement un médecin. Essuyer soigneusement ou rincer la bouche à l'eau.

Symptômes.

Voir la section 2.2, Éléments d'étiquette et/ou section 11, Effets toxicologiques.

Notes au médecin.

Traiter les symptômes.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction.

Moyens d'extinction appropriés.

Jet d'eau. Mousse. Poudre sèche. Agent chimique sec. Mousse résistant à l'alcool. Prendre des mesures d'extinction adaptées aux conditions locales et à l'environnement avoisinant. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité.

Jet d'eau abondant.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange.

La distance de retour de flamme peut être considérable. Des produits de décomposition dangereux se forment en cas de feu.

Conseils aux pompiers.

Comme lors de tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome en mode de demande de pression, conforme aux normes MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et un équipement de protection intégral.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Précautions individuelles.

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

Conseil pour les répondants en cas d'urgence.

Éliminer les sources d'ignition. Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

Précautions pour la protection de l'environnement.

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Empêcher le produit de pénétrer les égouts. Voir la Rubrique 12 pour des informations supplémentaires sur les effets écologiques.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.**Méthodes de confinement.**

Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Utiliser un équipement de protection individuel. Éliminer les sources d'ignition.

Méthodes de nettoyage.

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Référence à d'autres sections.

Voir la section 8 pour plus d'informations.

7. Manipulation et stockage**Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités.****Conseils relatifs à la manipulation sans danger.**

Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.

Mesures d'hygiène.

Voir la section 7 pour plus d'informations.

Conditions de conservation.

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Conserver dans le conteneur d'origine.

8. Contrôle de l'exposition – Protection individuelle**Valeurs limites d'exposition selon INRS ND 1945-153-93(1996) et ND 2022-163-96**

| <u>Nom chimique</u> | <u>ACGIH TLV-TWA</u> | <u>ACGIH-TLV STEL</u> | <u>OSHA PEL-TWA</u> | <u>OSHA PEL-CEILING</u> |
|---------------------|----------------------|-----------------------|---------------------|-------------------------|
|---------------------|----------------------|-----------------------|---------------------|-------------------------|

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

TLV = Threshold Limit Value TWA = Time Weighted Average PEL = Permissible Exposure Limit STEL = Short-Term Exposure Limit N.E. = Not Established

Mesures techniques.

Douches, rince-oeils et systèmes de ventilation.

Équipement de protection individuelle.**Protection des yeux/du visage.**

Lunettes de sécurité avec protections latérales.

Protection de la peau et du corps.

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil de protection respiratoire approprié.

9. Propriétés physiques et chimiques.**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.**

| | |
|-------------------------|---------------------|
| Etat Physique | Liquide |
| Caractéristiques | claire |
| Couleur | Light yellow |
| Odeur: | Acrylic |
| Seuil de l'odeur | Aucune information. |
| pH | 7.4 |

| | |
|--|-----------------------|
| Point de fusion/point de congélation., °C (°F) | Aucune information. |
| Point d'éclair., °C (°F) | Aucune information. |
| Point/intervalle d'ébullition., °C (°F) | 100 - 100 (212 - 212) |
| Taux d'évaporation | Aucune information. |
| Propriétés explosives. | Aucune information. |
| Pression de vapeur. | Aucune information. |
| Densité de vapeur. | Aucune information. |
| Densité. (g/cm ³) | 1.030 |
| Hydrosolubilité. | Aucune information. |
| Coefficient de partage. | Aucune information. |
| Température d'auto-inflammabilité., °C | Aucune information. |
| Température de décomposition. | Aucune information. |
| Viscosité, cinématique. | Aucune information. |

Autres informations.

| | |
|---|---------------------|
| Teneur en composés organiques volatils (COV). | 0% |
| Density, lb/gal | Aucune information. |

10. Stabilité et réactivité

Réactivité.

Stable dans les conditions normales.

Stabilité chimique.

Stable dans les conditions de stockage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Conditions à éviter.

Agents comburants forts.

Matières incompatibles.

Aucun(e) connu(e) d'après les informations fournies.

Produits dangereux résultant de la décomposition.

Dioxyde de carbone (CO₂), monoxyde de carbone (CO), oxydes d'azote (NO_x), fumée dense et noire.

11. Informations toxicologiques

Informations sur les effets toxicologiques.**Toxicité aiguë.****Préparation**

| LD50 Oral | LD50 Dermal | LC50 Inhalation |
|-----------|-----------------|-----------------|
| OralLD50 | 49,116.00 mg/kg | N.I. |

No. CAS Nom chimique

No information available

N.I. = Aucune information

LD50 Oral**LD50 Dermal****LC50 Inhalation****Corrosion cutanée/irritation cutanée.**

Aucune information.

Domage/irritation de l'œil.

Aucune information.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée.

Aucune information.

Ingestion.

Aucune information.

Mutagénicité sur les cellules germinales.

Aucune information.

Cancérogénicité.

Aucune information.

Toxicité pour la reproduction.

Aucune information.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique.

Aucune information.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée.

Aucune information.

Danger par aspiration.

Aucune information.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE

Aucune information.

12. Informations écologiques

Toxicité.

1.00% du mélange constitué de composants de toxicité aquatique inconnue

Effets écotoxicologiques.

Persistance et dégradabilité.

Il n'existe pas d'information disponible pour le produit lui même.

Potentiel de bioaccumulation.

Éviter tout rejet dans l'environnement.

Mobilité dans le sol.

Aucune information.

Autres effets néfastes.

Aucune information.

13. Considérations relatives à l'élimination

Guide d'élimination des déchets

L'élimination doit être conforme aux lois et réglementations régionales, nationales et locales en vigueur.

14. Informations relatives aux transports

Précautions de transport spéciaux: Aucune information.

DOT

Classe de danger: Pas réglementé.

IMDG

-

Classe de danger: Pas réglementé.

IATA

Pas réglementé.

Information additionnelle

Not recommended for air transport

15. Informations réglementaires

International Inventories:

| | |
|---------------|--------------|
| TSCA | Est conforme |
| DSL | Est conforme |
| DSL/NDSL | Est conforme |
| EINECS/ELINCS | - |
| ENCS | - |
| IECSC | - |
| KECI | - |
| PICCS | - |
| AICS | - |
| NZIoC | - |

TCSI

| | |
|---------------|---|
| TSCA | Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire. |
| DSL | b DSL b0 - Liste canadienne des substances domestiques. |
| DSL/NDSL | Canadian Domestic Substances List/Canadian Non-Domestic Substances List |
| EINECS/ELINCS | Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées. |
| ENCS | Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles. |
| IECSC | Inventaire chinois des substances chimiques existantes. |
| KECL | Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées. |
| PICCS | Inventaire philippin des substances et produits chimiques. |
| AICS | Inventaire australien des substances chimiques. |
| NZIoC | Inventaire néo-zélandais des produits chimiques. |
| TCSI | Taiwan Chemical Substance Inventory |

Information additionnelle

Aucune information.

SIMDUT canadien:

Ce SDS a été préparé conformément aux règlements commandés de produit excepté l'utilisation des 16 titres.

Code SIMDUT

16. Autres informations

| | | | |
|---|-----------------------|-----------|---------|
| Date de Révision: | 6/18/2020 | Remplace: | New SDS |
| MOTIF DE LA RÉVISION: | Formula revision | | |
| Fiche de données de sécurité créé(e) par: | Regulatory Department | | |

Evaluations HMIS:

| | | | | | | | |
|--------|---|-----------------|---|------------------|---|--------------------------|---|
| Santé: | 0 | Inflammabilité: | 1 | Danger Physique: | 0 | Protection individuelle: | B |
|--------|---|-----------------|---|------------------|---|--------------------------|---|

NFPA Ratings:

| | | | | | | | |
|--------|---|-----------------|---|--------------|---|-----------------------|---|
| Santé: | 0 | Inflammabilité: | 1 | Instabilité: | 0 | Physique et Chimique: | - |
|--------|---|-----------------|---|--------------|---|-----------------------|---|

Légende : N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Les informations fournies dans cette FDS sont correctes d'après l'ensemble de nos connaissances, informations et convictions à la date de sa publication. Les informations données ne constituent que des indications destinées à rendre sûrs la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et la mise sur le marché, et elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification de qualité. Les informations ne concernent que la substance spécifique indiquée et peuvent ne pas être valables lorsque ladite substance est utilisée en association avec une autre substance ou dans un procédé quelconques, sauf mention explicite dans le texte.